

saint Clément d'Alexandrie et Tertullien, dont il aimait sans doute les indignations et l'impétuosité.

Il ne faut pas oublier, si l'on veut juger avec impartialité cette vie de lutttes, que ce fougueux docteur de l'Eglise militante était, avant tout, un patriote. Il a prononcé en 1860, à Orléans, un *panegyrique de Jeanne d'Arc*, qui est un très bel acte de foi dans les destinées de la France ; et le même homme qui, en 1870, adressait au roi de Prusse une protestation contre l'annexion de l'Alsace, sa patrie, n'hésitait pas, malgré le mécontentement de ses amis politiques, à soutenir le Cabinet de M. Jules Ferry dans les questions coloniales où le drapeau national était engagé.

NOS GRAVURES

MONUMENT MAISONNEUVE

Nous donnons, en première page, le plan d'une statue, proposé pour le monument Maisonneuve, qui sera inauguré à Montréal en mai 1892. On ne peut dire encore d'une manière certaine s'il sera accepté tel quel, mais en tous cas, il offre une idée assez juste de ce que devra être le travail de notre vaillant artiste Hébert.—J. St E.

UN DRAME EN MER

L'*Abyssinia* de la ligne Guion quittait New-York le 13 décembre dernier, ayant à son bord dix huit passagers de cabines, trente cinq d'entre pont et un équipage de quatre-vingts hommes sous le commandement du capitaine Geo. S. Murray. Sa cargaison, variée, était évaluée à environ \$275,000.

Vendredi, le 18 décembre, le feu se déclara soudain parmi les balles de coton : originant sans doute de la combustion spontanée.

En parfait ordre l'équipage fut mis à l'œuvre pour combattre les progrès des flammes. Lorsqu'il fut devenu bien évident qu'il ne restait aucune espérance de sauver le vaisseau, le capitaine ordonna de préparer les bateaux de sauvetage et avertit les passagers d'avoir à se mettre en mesure de sauver leur vie.

Une panique s'ensuivit, mais l'ordre fut maintenu et l'embarquement des passagers s'opéra aussitôt, en commençant par les enfants et les femmes.

A ce moment critique parut en vue du navire enflammé le vapeur *Spree*, capitaine Willigerod, de la Cie North German Lloyd. Il prit à son bord tout le personnel du bâtiment en détresse, avec tout ce que les pauvres incendiés purent emporter dans leurs bras de leurs bagages.

Le 22 décembre on les débarquait à Southampton, Angleterre, d'où ils furent dirigés sur Liverpool, toujours sous les soins de la Cie Guion.

C'est à un point situé par 47 degrés de latitude nord et 44 degrés de longitude ouest que le *Spree* a, d'une façon si opportune, trouvé sur son chemin l'*Abyssinia* en flammes.—J. St-E.

LA POSTE Russe EN ASIE

La question du Pamir est à l'ordre du jour. Aussi jugeons-nous intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs un très curieux dessin, d'après nature, et qui donne une idée du service postal russe dans ces lointains parages.

Quelques mots maintenant sur les événements dont le Pamir a récemment été le théâtre.

Le Pamir appartient depuis longtemps à la Russie. Au mois de juin de l'année dernière le gouverneur général du Turkestan, le baron Werewski, envoya du district de Ferghana dans le Pamir russe, une petite colonne volante sous le commandement du colonel Yonoff.

C'est près de Houtved que les Russes rencontrèrent le capitaine anglais Younghusband, qui se proposait, étant parti de Kashgar par Wahan, de gagner les Indes en traversant les possessions russes du Pamir.

L'officier anglais n'avait négligé qu'une formalité, c'était de demander au gouvernement russe

un permis de passage sur ses possessions ; le colonel Yonoff était donc pleinement en droit de l'arrêter et de le diriger comme prisonnier vers Tashkend. Au contraire, il le traita en ami, l'invita à dîner et se borna à exiger sa parole d'honneur de ne pas agir au Pamir contre les intérêts de la Russie. Younghusband promit tout ce qu'on voulut et poursuivit sa route.

En longeant le lac Zor-Loul, nouvelle rencontre à Soné, sur les bords du fleuve Alitschour, d'un Anglais, le lieutenant Davis qui, lui non plus, n'était pas muni d'un laissez passer et qui cependant fut accueilli par le colonel Yonoff avec la cordiale hospitalité dont les Russes sont coutumiers.

On voit donc avec quelle courtoisie la colonne avait traité les officiers anglais en exploration tout à fait irrégulière sur les possessions russes ; l'Angleterre a remercié le gouvernement du tsar de ses bons procédés en faisant éclore et en propageant par toute l'Europe la fameuse nouvelle de la "conquête du Pamir par les Russes."

A PROPOS D'UNE CORRESPONDANCE

Il en est des bons écrits comme des parfums : ajoutez-y quelque chose, ils perdent aussitôt de leur saveur. Je dis ceci à propos de la modification que M. Burque, Ptre, dans le MONDE ILLUSTRE du 9 ultimo, propose d'apporter au chant de *Canadien errant* de Gérin-Lajoie. Je loue hautement l'intention du digne prêtre, je reconnais l'ardent patriotisme qui le fait agir et je l'en félicite de tout mon cœur. Mais qu'il me permette de dire que je ne suis pas de son opinion lorsqu'il s'agit de défigurer le chant de Gérin-Lajoie. Le *Canadien errant* est une de ces romances subimes de naïveté et de sentiment qui doivent rester intactes dans la mémoire d'un peuple : vouloir les changer, les modifier, c'est leur ôter toute leur grâce, toute leur originalité charmante, en un mot c'est vouloir indirectement les anéantir.

Il ne manque pas de chansons qui puissent porter dans le cœur de nos frères de là bas le regret du pays et le désir d'y revenir. S'il en manquait ou si l'on n'en trouvait pas de propices aux fins que l'on veut obtenir, que quelque plume, mue par un cœur patriotique se dévoue noblement, et, nouveau Gérin-Lajoie, compose un de ces chants qui font tant tressaillir le cœur : il n'en doit pas manquer parmi nous. Mais encore une fois, nous avons un bijou, le *Canadien errant*, soyons jaloux de le garder intact : n'y ajoutons aucune modification, quelque belle qu'elle soit ; car autrement nous ne reconnaitrions plus bientôt l'original et, chacun y apportant sa strophe, notre *Canadien errant*, tel que l'a fait Gérin-Lajoie, aurait perdu toute sa vogue.

Je disais qu'il ne manque pas de chansons qui puissent toucher nos frères expatriés et faire naître en eux le désir du retour : en voici une de l'abbé A. Gingras que j'aime entre toutes :

REGRETS D'EXPATRIÉ

AIR :—O Carillon.

Un Canadien s'duit par le mirage
Rêvait un soir sous un bel oranger.
Le pauvre enfant songeait à son village,
Seul, sans travail, sous un ciel étranger.
Son œil errait à l'horizon de flamme :
Son cœur trop plein soudain dut éclater :
L'ennui, l'ennui jaillissant de son âme
Comme un captif il se mit à chanter :

Pauvre exilé, la tristesse m'abreuve,
La vie ici n'est qu'un brillant tombeau.
J'étais si bien, là-bas, près du grand fleuve !
J'étais heureux dans mon humble hameau !
Pays baigné d'amour et de lumière,
Oh ! laisse-moi te pleurer, te bénir :—
O Saint-Laurent ! ô ma pauvre chaumière !
Beau Canada, te revoir et mourir !

Au point du jour c'est la c'oche inhumaine ;
Le maître est dur, l'air n'est pas embaumé.
Pour l'atelier j'ai déserté la plaine,
Mon ciel d'azur, mon vallon parfumé !
Pur un peu d'or, pour un peu de poussière
J'ai tout perdu,—fierté, force, avenir :—
O Saint-Laurent ! ô ma pauvre chaumière !
Beau Canada ! te revoir et mourir !

Si le trépas, sur ce lointain rivage,
Me surprenait loin du sol canadien,
J'irais au pied de que qu'arbre sauvage,
J'irais, mon Dieu, dormir comme un païen.
Jamais les pleurs d'un ami, d'une mère,
Ne viendraient là m'aider ni me bénir :—
O mon clocher ! ô mon vieux cimetière !
Dans mon pays, j'irai, j'irai mourir !

S'il n'y a pas là toute la sublime naïveté du *Canadien errant*, il y a encore en sentiment de quoi toucher plus d'un cœur d'exilé ; j'espère que M. Burque conviendra de ces quelques remarques.

Ermain Beaulieu

PRIMES DU MOIS DE DECEMBRE

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—Dlle Parmelia Labonté, 212, rue St-Dominique ; Dlle Rose-de-Lima Savariat, 156, rue Aque-duc ; J. A. N. Beau, 479 rue St-Denis ; D. Lavigne, 112, carré haboilleux ; Ed. Dominique, 247, rue Frontenac ; Dame Antoine Favreau, 25, rue Robin ; Octave Gosselin, 39, rue S-Dominique ; A. S. Benoit, (2 primes) 183, rue Guy ; Alozo Langlois, 1027, rue St-Jacques ; Louis Dusseault, 1794, rue St-Antoine ; L. Leblanc, 210, rue Visitation ; Dame Marie-Louise Clement, 106, rue Dorchester ; A. J. Leduc, 1309, rue Mignonne ; Dame Alfred Martin, 79, rue Versailles ; J. Picard 493, rue Wolfe ; Dlle Meliate Fafard, 277, rue St-Paul ; Dlle Augustine Perreault, 636, rue St-Denis ; L. N. Dubeau, 127, rue St-Christophe ; H. Juncas, 2257, rue Notre-Dame ; Dame L. Brunelle rue Craig ; André Le-favre, 285, rue des Allemands ; J. S. Prud'homme, 393, rue Pa et ; Dame Victor Dionne, 89, rue des Seigneurs ; Arthur Fournier, 35, rue Payette ; Dame veuve Ernest Ratel, 14, rue Chenneville ; Alfred Dragon, 59, rue Rivard.

Trois Rivières.—Edouard Maillhot, fabricant de cigares, 43, rue Niverville, (\$50 00).

Québec.—A. Charland (\$ 5 00), 369, rue de la Reine, St-Roch ; A. Lamontagne (\$4.00), 188, rue Richelieu ; Hon G. Ouimet, 50, rue d'A tigny ; Zéphire Turgeon, 282, rue de la Reine, St-Basile ; W. Bédard, 418, rue St-Jean ; H. Demers, 270, rue St-Jean ; Stanislas Pouliot, 98, rue Desfossés, St-Roch ; Dame N. A. Gourde u, 96, rue St-Joseph, St-Roch ; L. H. Huot, 314, rue St-Olivier ; Dame ordina Houde 190, rue d'Aiguillon ; H. Lapointe (\$5.00), 23, rue Richelieu ; P. Dallire (\$2 00), 64, rue St-Eustache.

Ste-Cunégonde.—Dlle A. Ju'en, 131, rue Duvernay.

St-Henri de Montréal.—Dame Azarie Guimard, 9, rue St-Jean.

Valleyfield.—Arthur Plante ; Dlle H. Lemire.

Cap à la Baleine, Rimouski.—Walter S. Smith.

Nicolet.—Pierre Prince.

St-Hyacinthe.—J. A. Delisle.

Richmond Station.—W. A. Dubé.

Te rebonne.—C. Dupras.

St-Guillaume d'Upton.—Dr S. Lamoureux.

St-Casimir.—Dlle Délila Bertrand.

Lévis.—Pierre-Georges Roy.

Rivière Lafleur, Ile d'Orléans.—Joseph Pouliot.

Cap Santé.—J.-B. Bernard.

St-Raymond.—E. A. Panet, N. P. (\$10.00).

Crookston, Minn.—Madame L. C. Coavrette.

En sortant de la sacristie, après la célébration d'un mariage.

Deux invités, à demi-voix :

—Est-ce que le marié vous a dit quelque chose, quand vous êtes allé lui serrer la main ?

—Non ; les grandes douleurs sont muettes.

La mère.—Allons, ça fait deux fois que tu vas à l'épicerie et tu oublies toujours le lard.

Charley.—Mais maman, c'est si glissant le lard : il ne peut pas me tenir dans la mémoire.

En chemin de fer.

Un monsieur à son voisin :

—Oui, monsieur, tel que vous me voyez, j'ai gagné six mille piastres de rente dans le barreau.

—Vous avez été avocat ?

—Non, tourneur en chaises.